

# Soigner les blessures urbaines avec l'artiste Ememem

L'artiste qui allie street art et art contemporain dans le "flacking", a posé sa mallette à Arles

**P**eut-être avez-vous remarqué ces petites touches colorées sous vos pieds ? Sur l'avenue Victor-Hugo, en face du café Le Davidoff, une bordure de chaussée reçoit un second souffle après être passée sous la truelle d'Ememem, un artiste plasticien. Grand amoureux d'Arles, il était seulement de passage pour la journée, quand celui-ci a été interpellé par cette parcelle abîmée par le temps et l'urbanisme. Toujours accompagné de sa mallette à outil, ou plutôt de sa trousse de secours, il soigne les blessures en fabriquant un pansement de mosaïques sur-mesure. Artistiques, mais également très poétiques, ses œuvres spontanées embellissent le milieu citadin, autant qu'elles réparent. L'harmonie subtile de ce carrelage aux couleurs soigneusement assemblées connote avec le bitume grisâtre de la rue et apporte un peu de gaieté sur les trottoirs, pour le plus grand bonheur des passants.

## "Flacking", l'art de "réparer les trous"

"Flacking". C'est de cette manière que Ememem a nommé son art de raccommoder les plaies de la rue. Dérivé du mot "flaque", ce sont tous les événements survenus dans sa vie d'avant qui l'ont amené à déverser son art. Anciennement dans un collectif lyonnais underground, il expérimente les installations sauvages dans la rue, restaure d'anciennes mosaïques, multiplie les recherches artistiques avant de se lancer dans son premier "flacking", à l'entrée de son atelier. Une action vivement accueillie par les passants, qui le pousse à se lancer entièrement dans cette activité.

Aujourd'hui, l'artiste se consacre entièrement à son art et en vit depuis trois ans en répondant à des commandes de collaborations publiques. À Lyon, la métropole lui confie le soin pour l'année 2022 d'habiller des nouvelles voies cyclables. En Île-de-France, il floque aux alentours de la nouvelle gare Saint-Maur-des-Fossés. À l'avenir, il pourrait être l'un des acteurs de la reconstruction du sol de la ville de Mirandola en Italie, abîmée par le tremblement de terre de 2012. Quant à la commune de Genève, le flacking d'Ememem serait une voie pour démocratiser l'art contemporain, en accès libre.

En dehors de ces collaborations, il se joint en quatre ans à une quinzaine de festivals d'art contemporain de différentes nationalités. Enfin, il présente ses fragments de rue dans des expositions en solitaire ou conjointement à d'autres galeries. À toutes ses actions se cumulent ses poses sauvages aux quatre coins du monde. Espagne, Allemagne, Norvège, Italie, Ememem foule le sol de plusieurs pays à la recherche de lieux à cicatrifier. Plus facile à observer, l'art d'Ememem se contemple également en France, à Amiens, Arles, Paris, Lyon ou encore Sète. À son compteur, il totalise une collection de 400 pansements à travers le monde.

## L'artiste sans visage

Si ces œuvres sont entourées d'une part de mystère, l'identité du plasticien l'est tout autant. En référence au bruit de sa mobylette lorsqu'il partait en mission "Flacking", l'artiste se fait appeler Ememem,



De passage à la fondation Luma, Ememem a raccommodé ce morceau de trottoir faisant face au Davidoff, sur le boulevard Victor-Hugo.

/PHOTO VALÉRIE FARINE



Des exemples de ses "flacking" pour panser les plaies de la rue.

/PHOTO E.M.

pour ne pas dévoiler son identité et se préserver de potentielles attaques suite à ses poses sauvages. Comme une envie de faire table rase du passé, son anonymat lui apporte le luxe de mettre en avant ses œuvres plutôt qu'une personne, où il exprime sa créativité pleinement.

Opérant la nuit, il sème son art dans les villes pour mieux surprendre les habitués de ces passages au petit matin, tout en gardant cet anonymat. Tout comme son identité, Ememem reste évasif quant aux endroits où sont posés ses pansements de rue, comme une sorte d'invitation à la balade pour découvrir soi-même ses œuvres parsemées dans le paysage urbain. Trois villes de France se sont emparées du phénomène pour proposer des "flacking tour", des cartes recensant les différentes œuvres de l'artiste. Pour les amateurs de chasse "flacking", Ememem est intervenu dans deux autres endroits de la ville d'Arles. Ouvrez l'œil, et faites attention à l'endroit où vos pieds se posent!

Laura ROLAND

## AU GRÉ DES RUES

### La ville s'offre au street art

Sous le pont de la N113, là où coule le Rhône, l'endroit héberge de nombreuses œuvres de street art. Des fresques grandeur nature, aux thèmes très distincts sont exposées sur les piles du pont et de part et d'autre de l'escalier menant jusqu'au passage de la voie rapide. Une baleine géante, des portraits de femmes et des dizaines autres œuvres d'artistes ornent les murs. Lors du festival In Situ de 2018, Marlène Ehrhard, une artiste parisienne proposait une fresque sur le mouvement #MeToo, encore visible à ce jour. Le long des quais, il est possible d'apercevoir les vestiges des installations des années précédentes, repeintes pour certaines, détruites par le temps pour d'autres. Pour admirer le fleuve et sa beauté, un autre artiste invite les passants à prendre une pause sur

des bancs en bois, recouvert de formes graphiques très colorés. Si les œuvres sont regroupées sur ce même secteur, c'est parce que In Situ ne peut intervenir que sur cette parcelle avec l'autorisation et le soutien de la Ville. Néanmoins, en arpentant les rues, les promeneurs peuvent être susceptibles de tomber nez à nez avec une œuvre de street art. Dans le quartier de la Roquette, près des arènes, les murs accueillent l'art des personnes souhaitant s'exprimer. Dans la rue Clarion, l'artiste Tom Tom appose ses maisonnettes. Près de l'espace Van Gogh, Louise Boin, spécialiste du street art, propose un collage original. Près de l'église Notre Dame de la Major, Diserk exécute une fresque animalière... la liste n'est pas exhaustive. Laissez-vous guider!

L.Ro.

## ASSOCIATION CULTURE NOMADES PRODUCTION

### Le programme "In Situ" et ses projets d'art dans l'espace urbain

Abdel Oustad, directeur artistique de l'association Culture Nomades Production, avait déjà dans son radar l'artiste prometteur Ememem. L'an dernier, il soumettait l'idée d'inviter l'artiste pour une potentielle pose, sans réponse positive de la Ville, à sa grande déception. En 2006, l'association qu'il fait vivre artistiquement, lance In Situ, un programme dédié à la création artistique dans les espaces publics. Le projet débute en Camargue, dans une résidence composée d'artistes, pour s'inspirer du territoire et soumettre une proposition de projets. Seulement, la ville est en retrait au niveau du financement : "De 2006 à 2014, on bénéficiait de 1 500 euros pour un projet, ce qui nous a beaucoup pénalisés", se désole Abdel Oustad.

Mais la venue de Maja Hoffmann annonce une aire nouvelle. Abdel Oustad confie : "On a compris qu'il y avait un changement et on voulait y participer". L'approche particulière d'In Situ à la culture les amène à investir le milieu urbain en 2014, en alliant le street art et l'art contemporain. Pour se faire, l'association convient d'un lieu avec la ville pour intervenir et lance un appel à projet, ce à quoi une cinquantaine d'artistes répondent pour suggérer leur idée. Un bureau composé de galeristes et de membres de l'association départage ensuite les propositions pour n'en garder qu'une.

Chaque année, ils sont dix à mettre en scène leur projet, pris totalement en charge par l'association. "Ils sont nourris

"Le street art, ce ne sont pas des tags mais des choses construites"

et logés chez l'habitant et touchent pour la création un montant de 1 100 euros" explique le directeur artistique. Prônant la diversité, cette initiative apporte une véritable dynamique, avec des regards différents puisque les artistes résident parfois de l'autre côté du globe. Pour Abdel Oustad, le programme est une bonne chose. Une manière d'embellir le milieu urbain, mais aussi exposer des œuvres artistiques pour les personnes qui ne poussent pas la porte d'une galerie.

L.Ro.



## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

### Tout savoir sur le scrutin de dimanche



35 bureaux seront ouverts de 8h à 19h, dimanche.

/PHOTO P.H.L.

Comme l'ensemble des Français en âge de voter, les Arlésiens sont appelés aux urnes les 10 et 24 avril afin d'élire le prochain Président de la République française. Ce dimanche, pour le premier tour du scrutin, ils seront 37 481 inscrits sur la liste électorale de la commune (chiffre arrêté, hier, à J-4).

Sur l'intégralité du territoire communal, ce sont 35 bureaux de vote qui seront ouverts, de 8 heures à 19 heures. La carte électorale n'est pas indispensable pour pouvoir voter, mais il est recommandé de la présenter pour faciliter le travail des membres du bureau de vote. En revanche, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité avec photo (CNI, passeport, permis de conduire, carte Vitale).

37 481

inscrits sur la liste électorale de la commune à J-4.

L'accès aux bureaux de vote n'est pas soumis à la présentation d'un pass sanitaire. Le virus du Covid-19 continuant de circuler, il est cependant recommandé de respecter les mesures et gestes barrières. Le port du masque est fortement recommandé pour les personnes fragiles, les symptomatiques, les cas contact et les personnes testées positives, à l'isolement ou sorties d'isolement depuis moins de 7 jours. À noter qu'il pourra être demandé aux électeurs portant un masque de le retirer brièvement pour procéder à la vérification de leur identité. Les électeurs sont invités à venir avec leur propre stylo.

Les résultats seront consultables après 20 heures sur le site [www.elections.arles.fr](http://www.elections.arles.fr)

Lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2017, la participation s'élevait à 78,59 % des inscrits arlésiens.

#### VOTE PAR PROCURATION.

Nouveauté : il est désormais possible de donner procuration à un électeur inscrit dans une autre commune, il devra toutefois se rendre dans le bureau de vote du mandant le jour du scrutin. La démarche a été simplifiée : on peut déposer une demande de procuration en ligne sur <https://www.maprocuracion.gouv.fr/ce> qui permet un traitement plus rapide, puis la faire valider auprès du commissariat ou de la gendarmerie, ou en s'adressant directement auprès du commissariat, de la gendarmerie, au tribunal d'instance avec un justificatif d'identité admis pour voter (carte d'identité, passeport, permis de conduire). Cette démarche devra être effectuée au plus tard la veille du matin du vote.